

Arnaque a la mutuelle que faire

Par lensois028, le 13/10/2015 à 19:45

bonjour, ma mere se fait retirer chaque mois de l'argent par une mutuelle qu'elle n'as jamais souscrit que faire pour que sa s'arrete car elle n'as pas besoin d'une mutuelle puisque elle en as une obligatoire avec son travaille.

Par moisse, le 13/10/2015 à 19:59

Bonsoir,

- a) bloquer les prélèvements
- b) écrire à cette mutuelle pour signaler n'avoir jamais adhéré et réclamer le remboursement des montants prélevés.

Mais comme cette mutuelle n'a pas inventé le RIB ni l'accord de prélèvement, je vous invite à y regarder de plus près.

Par Lag0, le 14/10/2015 à 07:44

Bonjour,

Effectivement, avant de bloquer les prélèvements, il faut demander à la banque qu'elle vous montre l'autorisation de prélèvement (du moins c'est à votre mère de le demander). S'il n'y a jamais eu d'autorisation de donnée, il faudra demander le remboursement des sommes non encore prescrites.